

L'ÉCOLE DE LA 2^{ÈME} CHANCE DE MARSEILLE

INSERTION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE DE JEUNES ADULTES SANS DIPLÔME

dossier de partenariat





EDITO

Un enjeu sociétal

L'emploi et la professionnalisation des jeunes sont l'un des principaux enjeux de l'aire métropolitaine marseillaise et, au-delà, de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur : le taux d'emploi des jeunes y est parmi les plus faibles de France ; le taux de chômage des moins de 25 ans parmi les plus élevés. A Marseille, la part des « sans diplôme » dépasse largement celle de toutes les autres métropoles françaises. Ainsi c'est à Marseille, en 1997, qu'a été créée la première Ecole de la Deuxième Chance en Europe.

Conçue avec et pour les entreprises

Depuis son origine, l'Ecole de la Deuxième Chance de Marseille a tissé des liens étroits avec le monde de l'entreprise. Plus de 2700 entreprises du territoire accueillent chaque année nos jeunes en stage dans le cadre de l'alternance puis leurs proposent des emplois. Avec les entreprises nous organisons également des sessions de recrutement, des présentations métiers, des visites d'entreprise ou encore des simulations d'entretiens.

L'Ecole de la Deuxième Chance de Marseille souhaite consolider encore davantage ses liens avec le secteur privé :

- S'appuyer sur des partenariats avec des entreprises par l'apport de moyens financiers, de conseils et de compétences, par l'implication de collaborateurs ou encore par l'organisation d'évènements sur le campus.
- Renforcer l'implication des entreprises dans nos projets, les associer au développement de notre structure et à son rayonnement.

Les enjeux pour les prochaines années sont nombreux :

Projets d'extension à Marseille, mise en œuvre d'un projet favorisant l'entrepreneuriat social, création d'une pépinière d'entreprises et développement à l'international.

Grâce à votre soutien et votre accompagnement, nous espérons permettre à toujours plus de

jeunes sans diplôme de bénéficier de nos programmes pour sortir de l'exclusion professionnelle et sociale.

On ne peut imaginer développer le potentiel économique de notre territoire en laissant de côté plusieurs dizaines de milliers de jeunes. C'est l'intérêt même des entreprises d'investir dans la jeunesse de leur territoire : **notre futur !**



Jean-Louis REIFFERS
Président de l'Ecole de la
Deuxième Chance de Marseille

CHIFFRES

CLÉS

PLUS DE

700

JEUNES SUIVIS
CHAQUE ANNÉE



65

SALARIÉS



4,5M€

DE BUDGET



+2700

ENTREPRISES
PARTENAIRES



QUI SOMMES-NOUS ?

Mission

La mission de l'Ecole de la Deuxième Chance de Marseille est d'assurer, par l'éducation, l'insertion professionnelle et sociale de jeunes adultes de 18 à 25 ans, sortis du système scolaire depuis au moins un an sans diplôme ni qualification. Chaque année, elle accompagne plus de 700 jeunes.

Inaugurée en 1997, l'Ecole de la Deuxième Chance de Marseille a été la première école de ce type créée en Europe par la Commission Européenne comme instrument de lutte contre l'exclusion par l'éducation.

Depuis, l'exemple de Marseille a permis de répliquer ce dispositif en France et à l'international. Ainsi, le Réseau E2C France, dont l'Ecole de la Deuxième Chance de Marseille est la fondatrice et 1ère Vice-présidente, compte aujourd'hui plus de 100 sites-écoles accueillant plus de 14000 jeunes par an.

Valeurs clés

ENGAGEMENT

A travers son engagement, l'Ecole de la Deuxième Chance de Marseille souhaite permettre à chaque jeune d'acquies une confiance en lui et des valeurs indispensables à sa réussite à venir.

EXIGENCE

L'Ecole de la Deuxième Chance de Marseille encourage les stagiaires à se dépasser et à révéler leurs talents. La pédagogie de l'école est adaptée au contexte social et professionnel de chaque jeune, mais en contrepartie, ils sont « mis à l'épreuve » et doivent se (re)mettre au travail.

OUVERTURE

Depuis son origine, l'Ecole de la Deuxième Chance de Marseille a développé une forte proximité avec les acteurs de son territoire. Cet ancrage territorial se manifeste par des liens étroits avec les entreprises, les associations, les acteurs de l'Insertion par l'Activité Economique, et plus globalement de l'Economie Sociale et Solidaire.

ESPRIT D'INITIATIVE

L'Ecole de la Deuxième Chance de Marseille développe son action sur son territoire mais aussi à l'international notamment à travers la mise en œuvre du Réseau « Méditerranée Nouvelle Chance ».

LE CONCEPT

Les Ecoles de la Deuxième Chance sont nées pour offrir une solution aux jeunes qui sortent du système scolaire chaque année sans diplôme en poche.

Le concept repose sur une idée centrale : installer dans un espace commun (une école) un pôle de formation, un pôle Entreprise, un pôle social pour une approche « globale » de chaque stagiaire.

LE PÔLE DE FORMATION

est en charge de la remise à niveau des compétences et savoirs fondamentaux, il transmet et valide individuellement les compétences dont devrait disposer tout individu à la fin de la scolarité obligatoire. L'objectif est de développer le potentiel de chaque jeune afin d'obtenir un projet professionnel adapté à ses besoins, ses capacités, ses talents, et de chercher à stimuler un apprentissage actif en progression constante.

LE PÔLE ENTREPRISE

anime et développe le partenariat avec les entreprises (plus de 2 700 à Marseille) et construit un programme personnalisé d'alternance pour les jeunes. Il accompagne pour chacun la construction d'un à deux projets professionnels ; organise les stages et la recherche d'emplois.

LE PÔLE SOCIAL

aide à développer le comportement civique du stagiaire et accompagne, en partenariat avec les acteurs du territoire, les problèmes sociaux, familiaux et de santé que les stagiaires peuvent rencontrer.

100

SITES-ÉCOLES
EN FRANCE



14 000

JEUNES ACCUEILLIS
PAR LES E2C EN FRANCE
CHAQUE ANNÉE



6 000€

COÛT MOYEN D'UN
JEUNE ACCUEILLI



67%

D'ACCÈS
À L'EMPLOI



UNE PEDAGOGIE INNOVANTE

L'École de la Deuxième Chance de Marseille propose des pratiques pédagogiques innovantes, hors des schémas scolaires classiques, fondées sur **l'individualisation des parcours et l'apprentissage de l'autonomie**. L'École accueille des jeunes sans qualification et sans emploi, sans autre critère que leur motivation, s'appuyant sur leurs qualités et compétences pour les révéler et dégager des pistes de réussite personnelle et professionnelle.

Grâce à son programme de formation en alternance, l'École de la Deuxième Chance de Marseille offre des perspectives pour les jeunes adultes qui décident d'y entrer, en valorisant leurs expériences, quelles qu'elles soient, et en faisant reconnaître leurs compétences.

Le recrutement des stagiaires est réalisé en collaboration avec les Missions Locales, Pôle Emploi, et les structures d'accompagnement du territoire.

Depuis sa création, plus de 5 000 jeunes de 18 à 25 ans ont été suivis par une équipe de 65 professionnels.



TYPOLOGIE DES STAGIAIRES E2C MARSEILLE

90% n'ont aucun diplôme

20 ans de moyenne d'âge

22 nationalités représentées

49% de femmes

80% issus des quartiers
« Politique de la Ville »

85% n'ont aucune expérience
professionnelle

UN PROJET POUR CHAQUE JEUNE

Le parcours joue constamment sur une complémentarité entre **«formation»** - une remise à niveau sur les compétences et connaissances de base (savoir lire, écrire, compter, maîtriser l'outil informatique) - et **«entreprise»**, les expériences en milieu du travail.

Les stagiaires se voient proposer une formation à la fois théorique et pratique :



40% DU TEMPS EST CONSACRÉ À
L'APPRENTISSAGE DES CONNAISSANCES
FONDAMENTALES.

40% DU TEMPS EST CONSACRÉ À
L'APPRENTISSAGE EN ENTREPRISE.

20% DU TEMPS EST CONSACRÉ À DES
ACTIVITÉS « D'OUVERTURE » COMME DES
PROJETS PÉDAGOGIQUES AUTOUR DE LA
CULTURE, DU SPORT, DE LA MOBILITÉ.

Chaque stagiaire bénéficie d'un accompagnement individualisé et renforcé en termes professionnels, pédagogiques et sociaux.

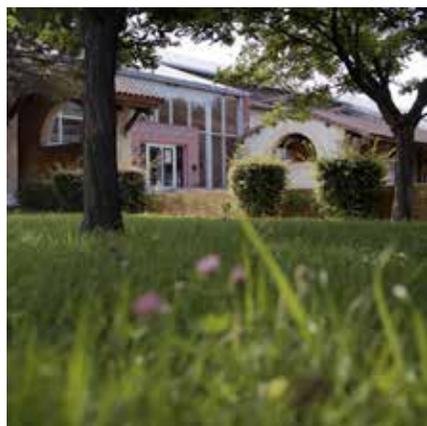
Pour chaque jeune qui rejoint l'École, l'objectif est d'accéder à :

- un contrat de travail en alternance ;
- une formation qualifiante ou diplômante, qui correspond au projet professionnel construit pendant son parcours ;
- une insertion professionnelle directe.

La durée moyenne du parcours est de 6 à 7 mois et le stagiaire continue à être accompagné un an après sa sortie. Tout au long du parcours, plusieurs bilans pédagogiques, professionnels et personnels sont prévus.

Les jeunes bénéficient du statut de «stagiaire de la formation professionnelle» et à ce titre sont rémunérés par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

IMPLANTATIONS DE L'E2C DE MARSEILLE



Les activités de l'Ecole de la Deuxième Chance de Marseille se développent au sein de quatre sites :

SAINT-LOUIS, LE SIÈGE DE L'ASSOCIATION

Situé dans le XV^{ème} arrondissement, au cœur des quartiers Nord de Marseille, l'Ecole s'étend sur plus de 4,5 hectares, entièrement dédiés aux jeunes, avec notamment un terrain de football, un plateau technique spécifique aux métiers de bouche et de nombreuses salles de classe, d'entretiens et de formation.



Afin d'être au plus près des besoins, l'Ecole a ouvert 3 antennes, accueillant chacune 50 à 100 stagiaires par an. Pour ces jeunes, la «remise à niveau pédagogique» s'effectue dans leur antenne, près de chez eux, tout en bénéficiant de la même densité d'accompagnement que les autres stagiaires. L'Ecole prend en charge les déplacements pour les regroupements et les activités organisées sur le site de Saint-Louis.



L'ANTENNE MONTOLIEU (13002)

Dans le II^{ème} arrondissement de Marseille, entre la Porte d'Aix et la Joliette, en partenariat avec le CIERES (Centre Innovation pour l'Emploi et le Reclassement Social).

L'ANTENNE DES MARRONNIERS (13010)

Au cœur du quartier de Saint-Loup, en partenariat avec Formation et Métier.

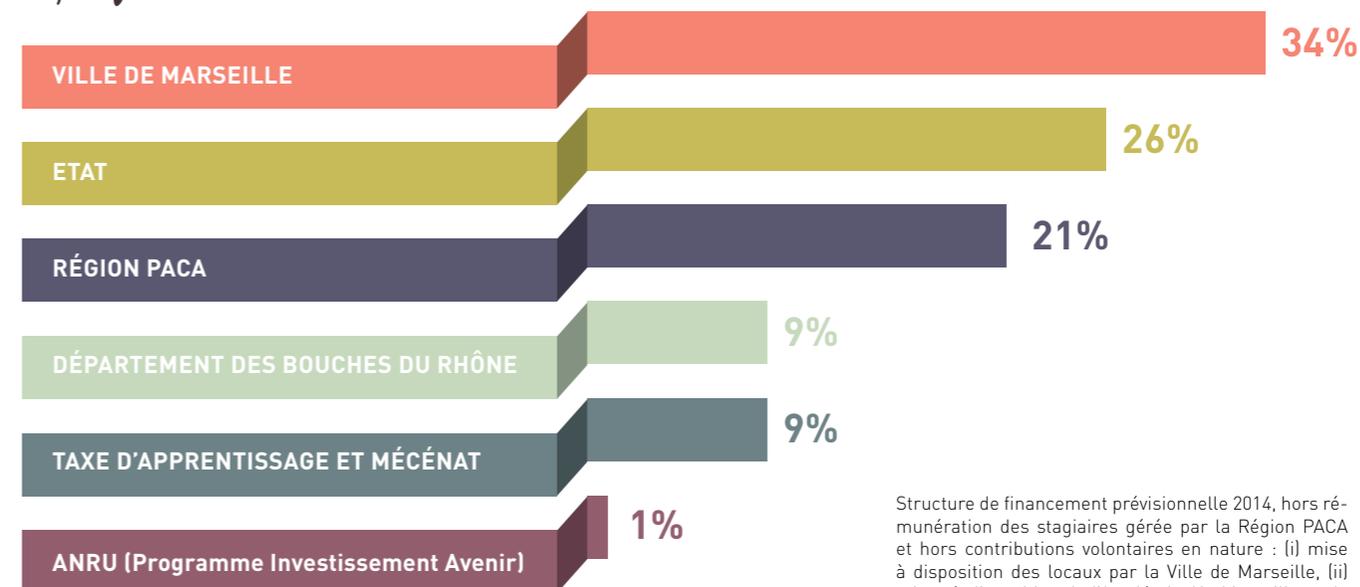
L'ANTENNE OUEST- PROVENCE SITUÉE À MIRAMAS (13140)

Sur le territoire Ouest Provence, en partenariat avec Espace Formation.

STRUCTURE DE FINANCEMENT

L'Ecole de la Deuxième Chance de Marseille est financée à plus de 80% par la Ville de Marseille, l'Etat et la Région Provence Alpes Côte d'Azur.

Qui finance ?



Structure de financement prévisionnelle 2014, hors rémunération des stagiaires gérée par la Région PACA et hors contributions volontaires en nature : (i) mise à disposition des locaux par la Ville de Marseille, (ii) mises à disposition de l'Académie Aix-Marseille et de la CCIMP.

➔ Dans une démarche de diversification de son financement, l'Ecole a créé en 2014 le Fonds de dotation de l'Ecole de la deuxième Chance.

Comment êtes-vous rentré à l'E2C Marseille ?

IMEN : J'ai obtenu un CAP bijouterie en 2010 puis j'ai cherché un travail pendant deux ans sans succès. Je voulais faire autre chose alors je suis allée voir la Mission Locale qui m'a orientée ici.

SOUFIANE : Avant l'Ecole de la Deuxième Chance, j'ai fait un apprentissage en boulangerie qui s'est malheureusement arrêté et ensuite j'ai suivi une remise à niveau. Mon frère connaissait une conseillère Mission Locale, je suis allé la voir et elle m'a proposé de venir ici pour travailler mon projet professionnel.

Qu'est-ce qui vous a marqué quand vous êtes arrivé ?

IMEN : Le soutien des formateurs et des chargés de mission entreprise. Cela m'a prouvé qu'il y avait des personnes pour nous soutenir, qu'on ne nous abandonnait pas.

SOUFIANE : Le jardin !! Quand on arrive à l'école, le parc est immense. L'environnement de l'école, c'est grand et accueillant. On s'y sent bien, et les personnes nous aident sans hésiter.

Qu'est-ce que l'E2C vous a fait découvrir ?

IMEN : J'ai appris tellement de choses ! J'ai acquis plein de compétences, à commencer par redécouvrir le monde du dessin grâce aux stages en entreprise. Car j'avais abandonné le dessin qui est une passion. Et puis découvrir d'autres personnes, d'autres cultures. J'ai mis un pied dans le monde du travail, c'est très important.

SOUFIANE : L'école m'a fait faire beaucoup de stages. Cela m'a aidé à améliorer mes compétences dans le domaine de la boulangerie. J'ai appris à travailler sur un ordinateur, je sais faire des choses que je ne savais pas faire avant. Enfin, l'école m'a appris que quand on persévère cela paye toujours.

Quelle est votre situation professionnelle aujourd'hui ?

IMEN : Avec l'aide des formateurs et des chargés de mission entreprise, je suis rentrée en CAP signalétique, enseignes et décors. J'ai échoué de 0.5 point mais à la rentrée, je peux quand même faire un DAEU pour obtenir l'équivalence d'un BAC S. Je veux avoir un BAC, c'est mon rêve.

SOUFIANE : Je suis en 2^{ème} année de boulangerie dans une entreprise partenaire de l'Ecole de la Deuxième Chance.

En quoi l'E2C vous a-t-elle permis de vous réaliser ?

IMEN : L'école m'a permis d'avoir plus confiance en moi, et de penser à moi avant de penser aux autres.

SOUFIANE : Cela m'a permis de me reprendre en main car avant je ne faisais plus rien. J'ai adopté une attitude professionnelle, je suis devenu sérieux quand il le faut. J'ai appris à convaincre un patron de me garder. L'école m'a aidé en m'offrant un moyen de transport pour aller travailler tous les jours, grâce à une fondation d'entreprise.

Que diriez-vous à un jeune sur le point de rentrer à l'E2C Marseille ?

IMEN : D'être droit avec les formateurs et les chargés de mission entreprise, cela ne sert à rien de mentir. De ne pas abandonner ses rêves, ses objectifs.

SOUFIANE : Il faut s'accrocher en stage car c'est ce qui permet de s'en sortir. Il faut respecter les heures de cours aussi. Même si c'est difficile il faut persister !



ACCOMPAGNER

NOS ACTIONS

Vous vous retrouvez dans les valeurs portées par l'Ecole de la Deuxième Chance de Marseille ?

Vous souhaitez accompagner nos actions pour encourager l'insertion professionnelle des jeunes et la création d'emplois au cœur des quartiers ?

L'Ecole de la Deuxième Chance de Marseille propose aux entreprises de s'associer à des actions de mécénat conçues en fonction de leurs spécificités propres (secteur d'activité, implantation, histoire), et susceptibles de renforcer leur notoriété et de consolider leur ancrage local.

Ce mécénat peut s'exercer sous différentes formes :

MÉCÉNAT FINANCIER

Votre entreprise peut apporter un soutien financier à l'Ecole de la Deuxième Chance de Marseille pour son action globale ou pour permettre la mise en place d'un projet spécifique.

MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES

L'entreprise peut temporairement mettre à disposition un salarié qui possède une compétence particulière. La mise à disposition gracieuse de la compétence d'un salarié ouvre droit à une réduction d'impôt calculée sur

le coût hors taxes et hors marge du temps passé auprès de l'association.

MÉCÉNAT EN NATURE

L'entreprise peut choisir de donner du matériel. Les équipements donnés par l'entreprise ouvriront droit à une réduction d'impôt dans les mêmes conditions que le mécénat financier. La réduction d'impôt sera calculée à partir du coût hors taxes des équipements fournis.

AVANTAGE FISCAL

Depuis la loi du 1er août 2003 dite loi Aillagon, l'entreprise bénéficie d'une réduction d'impôt de 60% du montant du don affecté à un organisme d'intérêt général dans la limite de 0,5% de son chiffre d'affaires HT. Au-delà, la déduction de l'excédent se fait au titre des 5 exercices suivants. Dans le cas du mécénat de compétences ou du don en nature, une évaluation de la valorisation financière du don est liée à l'amortissement des équipements prêtés ou donnés, ou encore aux heures de mise à disposition de salariés.

CONTREPARTIES

L'Ecole de la Deuxième Chance de Marseille propose aux entreprises la mise à disposition de ses espaces pour l'organisation de réceptions dans les jardins, de séminaires dans l'amphithéâtre ou autres événements de relations publiques. L'Ecole propose également un accès à son restaurant d'application ainsi que la préparation de buffets confectionnés et servis par ses stagiaires.

NOS PRINCIPAUX

PROJETS



L'E2C Marseille innove en ajoutant au socle de compétences fondamentales (savoir lire, écrire, compter, maîtriser l'outil informatique), les basiques de la création et de la gestion d'une petite activité. Ainsi, chaque stagiaire sera formé pour pouvoir envisager la création d'activité comme une alternative au salariat.



L'Ecole assurera la détection et l'accompagnement des stagiaires porteurs de projets, jusqu'à la création et le démarrage de leur activité. Ainsi, une pépinière d'entreprises accueillera les stagiaires créateurs d'activité, et sera ouverte aux porteurs de projet du territoire, en lien avec les acteurs de la création d'entreprise. Cette dynamique sur le campus de l'E2C sera complétée par l'accueil d'un atelier d'insertion des métiers de la Maroquinerie, la création d'un atelier d'insertion de confection textile et l'installation d'une micro-crèche.



L'E2C Marseille s'implique dans la lutte contre le chômage et l'exclusion des jeunes dans la Région Méditerranéenne, notamment au Maroc, Tunisie, Liban, Algérie et Jordanie. Il s'agit dans ce projet d'étendre aux pays méditerranéens l'expérience des écoles de la deuxième chance, grâce à la mise en place d'associations "Nouvelle Chance" installées dans les pays, fonctionnant en réseau et appuyées par de grandes entreprises nationales et les réseaux euro-méditerranéens d'écoles d'ingénieurs et de management.



POUR EN SAVOIR PLUS SUR NOS PROJETS ET SUR LES MODALITÉS DE PARTENARIATS :

Sonia CICCIONE

Responsable Administrative

Tél : 04 96 15 80 55

Mail : sonia.ciccione@e2c-marseille.net



ÉCOLE DE LA DEUXIÈME CHANCE DE MARSEILLE

Président :
Jean-Louis REIFFERS

360, chemin de la Madrague Ville
CS 20266
13344 MARSEILLE Cedex 15

sonia.ciccione@e2c-marseille.net
www.e2c-marseille.net

